



APPEL D'OFFRE À PROJETS DE RECHERCHE

ASSOCIATION LAURETTE FUGAIN - ANNÉE 2022

L'ASSOCIATION LAURETTE FUGAIN

Créée en 2002, Laurette Fugain lutte contre les leucémies avec trois grandes missions :

- **Soutenir la recherche médicale pédiatrique et adulte sur les leucémies.**

À fin 2021, ce sont déjà plus de 9,5 millions d'euros qui ont été affectés à 202 projets de recherche

- **Mobiliser autour des Dons de Vie (sang, plaquettes et moelle osseuse)** en sensibilisant le grand public sur son rôle citoyen et en informant sur les Dons de Vie (nature, rôle et accès pratique) ;
- **Aider les malades et leur famille en apportant soutien et réconfort** (et notamment de nombreux projets d'optimisation des conditions d'accueil et d'hospitalisation au sein des services d'hématologie)

L'APPEL D'OFFRES À PROJETS DE RECHERCHE

Mode d'attribution des financements :

Les financements sont attribués par le Conseil d'Administration de l'association Laurette Fugain, sur proposition de son Conseil Scientifique et Médical, après expertise des dossiers présentés par la communauté scientifique dans le cadre de projets de recherche sur les leucémies.

Cadre de l'appel d'offres :

Cet appel d'offre concerne :

Des projets de recherche s'intégrant dans le cadre de la prise en charge des leucémies aigües ou chroniques, les syndromes myélodysplasiques et myéloprolifératifs, pédiatriques et adultes, dans toutes leurs composantes : diagnostic, pronostic, thérapeutique, incluant les nouvelles approches, immunothérapie, thérapie cellulaire, transfusion, épidémiologie, qualité de vie, et impact thérapeutique à long terme.

Une attention spécifique sera portée aux projets fédérateurs (conçus et présentés par plusieurs équipes) ou multi-centriques. Mais ce critère ne sera pas exclusif.

Précisions importantes sur le financement :

- L'utilisation du financement doit être définie avec précision et peut concerner des frais d'équipement et de fonctionnement. Il n'y aura pas de prise en charge de la part salariale. A titre exceptionnel, des demandes de prises en charge de postes d'ARC pourront être évaluées. Ces demandes nécessiteront d'être argumentées, et il sera nécessaire de fournir des éléments justificatifs prouvant l'aspect indispensable du financement de ce poste à la réalisation du projet, ainsi que l'affectation spécifique de ce poste au projet.
- Les « frais de mission » ne sont pas pris en charge dans le cadre des subventions attribuées. La désignation de « frais de mission » comprend, entre autres, les frais de transport (SNCF, taxi...), les notes de restaurant, les frais de participation à des congrès.... Cette liste est non exhaustive.
- À noter : « les financements de thèses » et les « frais de gestion » ne sont pas pris en compte.

Résumé des résultats des projets de recherche à destination du grand public :

- Un rapport scientifique et financier intermédiaire puis un rapport final à l'issue des deux ans seront demandés. Sur la base de ce rapport final, la prolongation du financement pour une troisième année pourra être considérée. Une audition pour grand public pourra être proposée à l'issue de ce travail.
- Afin de promouvoir la recherche médicale auprès des partenaires de l'association, un bilan de chaque projet scientifique, d'une demi-page en langage vulgarisé destiné au grand public, est également demandé à tous les porteurs des projets subventionnés par l'association depuis sa création.

Dossiers de candidature :

Les dossiers de candidature devront :

- comprendre un maximum de 20 pages (bibliographie incluse), les modalités éventuelles de cofinancement et la constitution détaillée des équipes demandeuses ;
- être intégralement rédigés en français.

Ils devront être adressés à l'association **avant le 7 mars 2022**, avec impérativement :

- . une version papier par courrier à l'adresse de l'association ;
- . une version électronique par e-mail : isabellemercier@laurettefugain.org.

Une réponse vous parviendra dans le courant du mois de juin.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Rappel du cadre de l'Appel d'Offre

Des projets de recherche s'intégrant dans le cadre de la prise en charge des leucémies aiguës ou chroniques, les syndromes myélodysplasiques et myéloprolifératifs, pédiatriques et adultes, dans toutes leurs composantes : diagnostic, pronostic, thérapeutique, incluant les nouvelles approches, immunothérapie, thérapie cellulaire, transfusion, épidémiologie, qualité de vie, et impact thérapeutique à long terme.

La présentation du projet doit être effectuée selon le dossier type suivant :

- A** **Fiche de synthèse du projet** à compléter (ci-après).
- B** **Fiche résumée du projet** en une page destinée aux donateurs et compréhensible du grand public (ci-après)
- C** **Dossier scientifique** - exposé du projet de recherche (à joindre) :
 - état de la question et place des travaux du demandeur,
 - questions posées et objectifs,
 - stratégie et méthodes,
 - résultats escomptés sur le plan scientifique,
 - calendrier prévu,
 - pourcentage du temps de travail du personnel dédié au projet,
 - détails techniques scientifiques relatifs à la demande subventions,
 - perspectives et applications potentielles,
 - publications se rapportant au projet,
 - justification de la demande de subventions (équipements, frais de fonctionnement).
- D** **Structure du laboratoire et/ou du service** (à joindre)
- E** **Les 5 publications les plus importantes** des cinq dernières années.

Les dossiers de candidatures, ne dépassant pas 20 pages dactylographiées, sont à adresser :

UN EXEMPLAIRE PAPIER
Association Laurette Fugain
Appel d'Offres Projets de Recherche 2022
1 Route Départementale 58
78320 Lévis-Saint-Nom



UNE COPIE VERSION ÉLECTRONIQUE
à l'adresse email :
isabellemercier@laurettefugain.org

A FICHE DE SYNTHÈSE

DÉFINITION DU OU DES DEMANDEUR(S)

Civilité Mme M.

Nom

Prénom

Date de naissance

Nationalité

Titre et fonctions (PU-PH, DR INSERM, Chef de...)

Téléphone

Adresse mail

Constitution détaillée des équipes demandeuses et % de temps consacré au projet

Intitulé et adresse du (ou des) service(s) / laboratoire(s) demandeurs



FICHE DE SYNTHÈSE

DÉFINITION DU PROJET

Titre du projet

Résumé du projet

A FICHE DE SYNTHÈSE

DÉFINITION DU PROJET

Ce projet doit-être soumis au CPP ?	Oui	Non
-------------------------------------	-----	-----

Ce projet doit-il être soumis à la commission de contrôle de l'AFSSAPS ?	Oui	Non
--	-----	-----

Nécessite-t-il des expériences sur l'animal ?	Oui	Non
---	-----	-----

Implique-t-il le traitement informatisé de données nominatives ?	Oui	Non
--	-----	-----

Durée du projet :

Montant de la subvention demandée :

Montant global des moyens nécessaires au projet :

Ce projet a-t-il fait l'objet d'une demande de financement à un autre organisme ?	Oui	Non
---	-----	-----

Si oui, lequel :

Nom et coordonnées de l'organisme chargé de la gestion des crédits du projet *:

* Le chèque sera établi à l'ordre de cet organisme : merci d'être précis



FICHE DE SYNTHÈSE

DEMANDE FINANCIÈRE

Détaillez sous les items

Montant demandé

1 - Frais de fonctionnement

2 - Équipement

TOTAL

DURÉE DE L'ÉTUDE

A FICHE DE SYNTHÈSE

ACCORD PRÉALABLE

Accord préalable du l'organisme employeur et engagements du demandeur auprès de l'Association Laurette Fugain (merci d'envoyer l'original de ce document avec le dossier)

Candidat à une subvention destinée aux recherches présentées dans ma demande de ce jour, je reconnais que l'acceptation éventuelle de l'ALF pour l'affectation de la subvention décidée par mes soins dans le cadre de ma recherche ne saurait engager la responsabilité de l'ALF ou de ses dirigeants pour un quelconque motif lié à l'utilisation des biens immatériels et matériels acquis grâce à cette subvention. J'accepte, par délégation de pouvoir spécial, de prendre à ma charge ladite responsabilité sous toutes ses formes.

Je soussigné

Directeur de (*nom et adresse de l'organisme employeur*)

Donne mon accord à la demande de financement présentée à l'Association Laurette Fugain par M.

En cas de subvention accordée par l'Association Laurette Fugain, j'accepte qu'un transfert de fonds auprès de l'organisme que je dirige soit fait. Je m'engage à ce que ces fonds ne soient pas affectés à une dépense d'une autre nature. Ils seront individualisés dans la comptabilité de l'organisme employeur.

À défaut d'engagement de ces fonds par l'organisme employeur dans un délai de vingt-quatre mois à compter de la date de la remise de ces fonds alloués, ces dits fonds seront réintégrés dans le budget de recherche de l'Association Laurette Fugain.

La demande de subvention concerne le projet de recherche n° interne

Intitulé :

Le montant total demandé :

Si ce projet est sélectionné je m'engage à :

- accepter la publication par l'Association Laurette Fugain de l'intitulé du laboratoire ou du service, du titre du projet et du montant de la subvention accordée.
- transmettre un rapport final 2 ans après l'obtention de la subvention.
- mentionner l'aide de l'Association Laurette Fugain avec le numéro du contrat sur toute publication relative au projet financé.

Fait à

le

Signature obligatoire précédée
de la mention « lu et approuvé » du demandeur
de la subvention du laboratoire

Signature obligatoire précédée
de la mention « lu et approuvé » de la personne
habilitée à engager l'organisme employeur

Cachet de l'établissement (obligatoire) :

B FICHE RÉSUMÉE DU PROJET

en une page destinée aux donateurs et compréhensible du grand public